

SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 SCIERIE DION ET FILS INC



Préparé pour :

Éric Deslauriers
Scierie Dion et Fils Inc.



Par :



FÉVRIER 2012

SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001

4.3.2 – PROCÉDURE D'IDENTIFICATION DES EXIGENCES LÉGALES ET AUTRES EXIGENCES

Préparé pour :
Éric Deslauriers
Scierie Dion et Fils Inc.

Par :
BPHenvironnement



FÉVRIER 2012

4.3.2 EXIGENCES LÉGALES

1. Objet

Référence ISO 14001 : - 4.3.2 Exigences légales et autres exigences.

Identifier et accéder aux exigences légales et autres exigences auxquelles Scierie Dion a souscrit et qui s'appliquent aux aspects environnementaux de ses activités, produits ou services.

2. Responsabilités

Responsable du système de gestion environnemental : Éric Deslauriers

3. Définitions

Exigences légales : Ces exigences englobent les lois et règlements.

Autres exigences : On entend par autres exigences les politiques et les guides qui attirent à l'environnement.

4. Procédures

Identification et accession à la réglementation environnementale

Afin d'identifier et d'accéder à l'ensemble de la réglementation environnementale provinciale et fédérale, Scierie Dion effectue une analyse annuelle par comparaison entre la mise à jour de la réglementation et la version actuelle contenue dans les dossiers internes de l'organisation.

L'outil utilisé pour effectuer l'analyse est le suivant : `CanLII dont la mission est d'appuyer les professions juridiques dans l'exercice de leurs fonctions tout en offrant au public canadien un accès libre et permanent au patrimoine juridique de toutes les juridictions canadiennes. CanLII, est aujourd'hui reconnu comme la plus importante ressource web gratuite d'information juridique en provenance de tous les ressorts législatifs canadiens et ce, au bénéfice des professionnels du droit et du grand public.

L'adresse web suivante est utilisée : <http://www.canlii.org/fr/qc/>

À l'aide de ce lien web sous le répertoire de la province de Québec, il est donc possible d'analyser chacun des changements et des mises à jour de la réglementation et de la législation dont Scierie

Dion doit se soumettre. De plus, des demandes de certificats d'autorisation seront effectuées en fonction de liste suivante conformément à la réglementation.

5. Liste des exigences légales et autres exigences consultés sur CanLII

Lois et Règlements	Gouvernement	Référence	Personne Ressource (localisation)
Loi sur les Forêts (F-4.1)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Règlement sur la contribution des bénéficiaires d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier au fonds forestier	Provincial	CanLII	
Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine public	Provincial	CanLII	
Règlement sur les normes de mesurage des bois récoltés dans les forêts	Provincial	CanLII	
Règlement sur les permis d'exploitation d'usines de transformation du bois	Provincial	CanLII	
Règlement sur les plans et rapports d'aménagement forestier	Provincial	CanLII	
Règlement sur la protection des forêts	Provincial	CanLII	
Règlement sur les redevances forestières	Provincial	CanLII	
Règlement sur la valeur des traitements sylvicoles	Provincial	CanLII	
Loi sur les mesureurs de bois (M-12.1,r.1)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Règlement sur les permis de mesureurs de bois (M-12.1,r.1)	Provincial	CanLII	
Loi sur les mines (M-13.1)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Règlements relatifs à l'application de la loi sur la qualité de l'environnement	Provincial	CanLII	
Règlement sur les carrières et sablières	Provincial	CanLII	
Règlement sur les conditions sanitaires des campements industriels ou autres	Provincial	CanLII	
Règlement sur les déchets solides	Provincial	CanLII	
Règlement sur l'eau potable	Provincial	CanLII	

Règlement sur les matières dangereuses	Provincial	CanLII	
Règlement sur les eaux souterraines	Provincial	CanLII	
Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées	Provincial	CanLII	
Règlement sur la qualité de l'atmosphère	Provincial	CanLII	
Loi sur l'établissement et l'agrandissement de certains lieux d'élimination de déchets (E-13.1)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Loi portant l'interdiction d'établir ou d'agrandir certains lieux d'élimination de déchets (L.Q. 1995, c.60)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Loi sur l'utilisation des produits pétroliers (U-1.1)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Règlement sur les produits pétroliers	Provincial	CanLII	
Loi sur la santé et la sécurité du travail (S-2.1)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Règlement sur les travaux forestiers	Provincial	CanLII	
Loi sur les ingénieurs forestiers (I-10)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (c-61.1)	Provincial	CanLII	Éric Deslauriers
Règlement sur les habitats fauniques	Provincial	CanLII	
Règlement sur le transport des matières dangereuses	Provincial	CanLII	
Poids et mesure Canada	Fédéral	http://strategis.ic.gc.ca	
Règlement MRC de Jacques Cartier	MRC de Jacques-Cartier	MRC de Jacques-Cartier	
Règlement MRC Portneuf	MRC de Portneuf	MRC de Portneuf	

Au besoin, les demandes suivantes seront effectuées et consultées en fonction des activités forestières :

Certificats d'autorisation	Gouvernement	Référence	Personne ressource
Dépôt en tranché	Provincial		Eric Deslauriers
Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR)	Provincial	MDDEP	
Établissement d'un camp forestier et traitement des eaux usées	Provincial	MRNF	
Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement	Provincial		
Exploitation d'une gravière	Provincial	MRNF	

Les politiques suivantes seront consultées annuellement afin d'y évaluer les mises à jour et les modalités à intégrer au SGE de Scierie Dion.

Politique	Gouvernement	Référence	Personne ressource
Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (D-103-96)	Provincial	Édition Blais	Eric Deslauriers
Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés	Provincial	Édition Blais	
Politique d'accréditation de laboratoires d'analyse de milieux environnementaux	Provincial	Édition Blais	
Politique de conformité aux exigences environnementales	Provincial	Édition Blais	
Plan d'action de gestion des matières résiduelles	Provincial	Édition Blais	
Politique environnementale de Scierie Dion	Interne	Interne	Directeur

Les guides suivants feront l'objet de consultation annuelle afin d'y évaluer les mises à jour et les modalités à intégrer au SGE de Scierie Dion.

Guide, Normes et instructions	Gouvernement	Référence	Personne ressource
Guide d'entreposage de déchets dangereux et gestion des huiles usées	Provincial	Ministère de l'environnement	Eric Deslauriers
Guide de signalisation routière sur les terres et dans les forêts du domaine public (# de publication : FQ 92-3078)	Provincial	MRNF	
Guide : L'aménagement des ponts et des ponceaux dans le milieu forestier (code de diffusion : RN97-3061)	Provincial	MRNF	
Guide pratique des opérations d'urgence. Déversements d'hydrocarbures : de l'alerte au nettoyage. (# de catalogue : En 21-142/1995 F)	Fédéral	Environnement Canada	
Premières mesures d'intervention d'urgence lors d'un déversement d'hydrocarbures (07-0705F)	Fédéral	Défense national	
Guide environnemental des travaux relatifs au programme d'assainissement des eaux du Québec (Envirodoq EN910438)	Provincial	Ministère de l'environnement	
Guide d'Échantillonnage à des fins d'analyses environnementales. Cahier 1, Généralité. (EN940112)	Provincial	MRNF	
Guide d'Échantillonnage à des fins d'analyses environnementales. Cahier 2, Échantillonnage des rejets liquides. (EN940112)	Provincial	MRNF	
Instructions relatives à la confection du plan quinquennal d'aménagement forestier	Provincial	MRNF	
Information du public et des MRC et consultation sur les PGAF (Code de diffusion : FQ94-3037)	Provincial	MRNF	
Guide des saines pratiques forestières dans les pentes du Québec (RN-98-3036)	Provincial	MRNF	
Réparations mécaniques en forêt (2002) (ISBN 2-550-39383)	Provincial	CSST	
Abattage manuel – 2 ^e édition (2011) DC 200_633_6 web1	Provincial	CSST	

Le reboisement au Québec : Guide-terrain pour le choix des essences résineuses (1988)	Provincial	MRNF	
Guide de reconnaissance des types écologiques 4d et 4 ^e	Provincial	MRNF	
Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides (2008)	Provincial	MDDEP	
Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables (2008)	Provincial	MRNF	
Normes d'inventaire écoforestier (2011)	Provincial	MRNF	
Manuel d'aménagement forestier – 4 ^e édition	Provincial	MRNF	
Instructions relatives à l'application de l'arrêté ministériel sur la valeur des traitements sylvicoles admissibles en paiement des droits – Exercice 2010-2013.	Provincial	MRNF	
Guide d'aménagement des ponts et ponceaux	Provincial	MRNF	
Guide ISO 14000 : Lignes directrices sur l'application des normes ISO 14001	International	Publiée par l'Association canadienne de normalisation.	
Guide des saines pratiques de gestion	Provincial	MRNF	
Programme de prévention et d'intervention d'urgence	Interne	Interne	

Les permis suivants feront l'objet de révision annuelle afin d'y évaluer les mises à jour et les modalités à intégrer au SGE de Scierie Dion.

Permis, Certificats, Licences	Gouvernement	Référence	Personne ressource
Permis de commerce de produits pétroliers	Fédéral		Eric Deslauriers
Permis d'utilisation d'équipement à risque élevé	Provincial		
Permis d'entreposage de carburant			
Permis de transport des bois	MRNF		
Permis d'exploitation d'usine de transformation des bois	MRNF		

Permis d'intervention aux unités d'aménagement forestier	MRNF		

Pour mettre à jour les textes de loi et règlements, le responsable administratif de Scierie Dion doit dès lors de la mise à jour annuelle :

- Insérer à l'endroit approprié, dans le cartable et dans le dossier électronique, la mise à jour reçue.
- Détruire le texte périmé retiré.
- Vérifier si le changement de la réglementation touche ses activités.
- Sur la première page, signer ou inscrire " Mise à jour fait par..." et faire suivre de la date de signature.
- Communiquer tout changement de réglementation aux personnes concernées dans la mesure où ce changement affecte les activités, selon la procédure de communication.

Pour la mise à jour des textes de loi et règlements, le surintendant des opérations forestières doit :

- Insérer à l'endroit approprié, dans le cartable et dans le dossier électronique, la mise à jour reçue.
- Détruire le texte périmé retiré.
- Vérifier si le changement de la réglementation touche ses activités.
- Sur la première page, signer ou inscrire " Mise à jour fait par..." et faire suivre de la date de signature.
- Communiquer tout changement de réglementation aux personnes concernées dans la mesure où ce changement affecte les activités, selon la procédure de communication.

Pour ce qui est de la réglementation municipale environnementale, une lettre ou une communication directe avec la MRC concernée sera effectuée lors de chaque révision de la présente procédure de manière à vérifier l'existence ou non d'une telle réglementation.

Les exigences légales et autres exigences auxquelles Scierie Dion a souscrit son contenu dans la liste précédente qui est contenu dans le manuel du SGE.

6. Surveillance régulière de la conformité avec la loi

Lors de la révision de la liste des exigences légales et autres exigences présenté précédemment, le coordonnateur ISO s'assure de la conformité de l'établissement aux lois et règlements. En cas de non-conformité, il applique la procédure de non-conformité, action corrective et préventive.

À tous les 3 ans, Scierie Dion organise des audits environnementaux pour s'assurer de la conformité de l'établissement vis-à-vis les lois et règlements ainsi que son système de gestion environnementale. À la suite de l'audit, la direction reçoit copie de l'évaluation (procédure d'audit du système de gestion environnementale).

7. Surveillance régulière de la conformité ISO 14001

Lors de la révision de cette procédure, le propriétaire doit s'assurer de la conformité du système vis-à-vis la norme ISO 14001 issue du Guide ISO 14000. Advenant un changement de la dite norme, il devra changer les documents du système qui sont affectés.